

**PROVINCE DE QUÉBEC
CANADA**

ASSEMBLÉE EXTRAORDINAIRE du conseil municipal du **19 mai 2020 à 17 h**, dûment convoquée par la mairesse, tenue exceptionnellement par visioconférence, conformément aux dispositions de l'arrêté numéro 2020-029 du 26 avril 2020 de la ministre de la Santé et des Services sociaux. Sont présents : **la mairesse Lisette Maillé et les conseillers Victor Dingman, Jean-Pierre Naud, Jean-Claude Duff, Isabelle Couture, Paul-Émile Guilbault et Bernard Jeansonne**, tous ayant été dûment convoqués selon les dispositions de l'article 156 du Code municipal et formant quorum sous la présidence de la mairesse.

Assiste également à la séance, par visioconférence, la secrétaire-trésorière Manon Fortin.

ORDRE DU JOUR

1. Présences;
2. Adoption de l'ordre du jour;
3. Adjudication du contrat des travaux de voirie, pavage, drainage et glissières sur un tronçon du chemin North;
4. Demande de permis de construction PIIA 2020-03-0007 – Lot 5 384 181, rue des Saules;
5. Résolution pour mandater Stephen Nicholson à déposer une demande de subvention au programme d'aide à la voirie locale au Volet « Redressement des infrastructures routières locales » (RIRL);
6. Résolution pour mandater Stephen Nicholson à déposer une demande de subvention au programme d'aide à la voirie locale Volet « Projets particuliers d'amélioration » (PPA) ;
7. Levée de l'assemblée.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (2020-05-123)

**Il est proposé par le conseiller P.E. Guilbault
appuyé par la conseillère I. Couture**

ET RÉSOLU d'approuver et d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

ADOPTÉE

3. ADJUDICATION DU CONTRAT DES TRAVAUX DE VOIRIE, PAVAGE, DRAINAGE ET GLISSIÈRES SUR UN TRONÇON DU CHEMIN NORTH (124)

2020-05-124

ATTENDU l'appel d'offres public pour les travaux de voirie, pavage, drainage et glissières sur un tronçon du chemin North;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 12 mai 2020;

ATTENDU QUE deux entreprises ont présenté une soumission, comme suit :

Eurovia Québec Construction inc.	1 993 085,19 \$
Germain Lapalme et fils inc.	2 134 008,51 \$

ATTENDU QU'après vérification des documents requis et de la conformité des soumissions, il est recommandé au conseil d'accorder le contrat de réalisation des travaux au plus bas soumissionnaire conforme, soit **Eurovia Québec Construction inc.**, au montant de **1 993 085,19 \$, taxes comprises.**

EN CONSÉQUENCE :

**Il est proposé par le conseiller J.C. Duff
appuyé par le conseiller B. Jeansonne**

ET RÉSOLU :

1. Que le préambule fasse et il fait partie intégrante de la présente résolution;
2. D'adjuger le contrat pour des travaux de voirie, pavage, drainage et glissières sur un tronçon du chemin North au plus bas soumissionnaire conforme, soit **Eurovia Québec Construction inc., au montant de 1 993 085,19 \$, taxes comprises**, aux conditions plus amplement précisées par les documents d'appel d'offres et ses addendas, par la soumission et par le texte du contrat à intervenir faisant partie intégrante des documents composant ledit appel de soumissions;
3. Que l'adjudication du contrat soit conditionnelle à l'approbation par le MAMH du règlement d'emprunt numéro 20-475 ou, à défaut, que la somme de 593 295 \$ soit affectée à même le surplus non affecté;
4. D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière Manon Fortin à signer pour et au nom de la municipalité ledit contrat.

ADOPTÉE

4. DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUCTION PIIA 2020-03-0007 – LOT 5 384 181 RUE DES SAULES (125)

2020-05-125 **ATTENDU** la demande de permis PIIA n° 2020-03-0007 pour la construction d'une nouvelle résidence unifamiliale ayant un toit d'un seul versant;

ATTENDU QUE le bâtiment est situé dans le PIIA-5 selon le Règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale 16-436;

ATTENDU QUE le bâtiment satisfait les critères prévus au règlement, dont la volumétrie;

ATTENDU QUE le bâtiment aura un seul étage, ce qui réduira l'incidence visuelle par rapport au boisé dans lequel il s'insère;

ATTENDU l'avis favorable des membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU);

EN CONSÉQUENCE;

**Il est proposé par le conseiller J.C. Duff
appuyé par le conseiller B. Jeansonne**

ET RÉSOLU QUE :

au vu de l'avis favorable du CCU, le conseil autorise l'émission du permis de construction 2020-03-0007 pour les motifs susmentionnés.

ADOPTÉ

5. RÉSOLUTION POUR MANDATER STEPHEN NICHOLSON À DÉPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE AU VOLET « REDRESSEMENT DES INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES LOCALES » (RIRL) (126)

2020-05-126 **ATTENDU** l'annonce le 15 mai, par le gouvernement du Québec, de l'ouverture de trois volets de l'axe immobilisation du Programme d'aide à la voirie locale et l'octroi de subventions sur le critère « premier arrivé premier servi » dès réception de dossiers complets;

ATTENDU QUE la municipalité d'Austin a un projet admissible au volet Redressement des infrastructures routières locales (RIRL), soit une couche de planage/resurfaçage sur un tronçon de 1530 mètres du chemin Millington;

EN CONSÉQUENCE;

**Il est proposé par le conseiller P.E. Guilbault
appuyé par le conseiller V. Dingman**

ET RÉSOLU :

De mandater monsieur Stephen Nicholson pour déposer une demande de subvention au volet « Redressement des infrastructures routières locales » pour des travaux de planage/resurfaçage sur un tronçon du chemin Millington.

ADOPTÉE

6. RÉSOLUTION POUR MANDATER STEPHEN NICHOLSON À DÉPOSER UNE DEMANDE DE SUBVENTION AU PROGRAMME D'AIDE À LA VOIRIE LOCALE VOLET « PROJETS PARTICULIERS D'AMÉLIORATION » (PPA) (127)

2020-05-127

ATTENDU l'annonce le 15 mai, par le gouvernement du Québec, de l'ouverture de trois volets de l'axe immobilisation du Programme d'aide à la voirie locale et l'octroi de subventions sur le critère « premier arrivé premier servi » dès réception de dossiers complets;

ATTENDU QUE la municipalité d'Austin a deux projets admissibles au volet Projets particuliers d'amélioration (PPA), soit :

- 6,3 km de couche de correction sur le chemin North entre le chemin des Mésanges et chemin du Lac Malaga;
- travaux de remplacement de ponceau sur le chemin du lac des Sittelles;

EN CONSÉQUENCE;

**Il est proposé par la conseillère I. Couture
appuyé par le conseiller J.C. Duff**

ET RÉSOLU :

De mandater monsieur Stephen Nicholson pour déposer une demande de subvention au volet « Projets particuliers d'amélioration » pour 6,3 km de couche de correction sur le chemin North et les travaux de remplacement de ponceau sur le chemin du lac des Sittelles.

ADOPTÉE

2020-05-128

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (128)

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, sur motion dûment donnée par le conseiller J.P. Naud, l'assemblée est levée à 17 h 10.

ADOPTÉE

Je, Lisette Maillé, mairesse de la municipalité d'Austin, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du *Code municipal*.

Cependant, ma signature ne vaut pas pour la résolution numéro _____ pour laquelle j'exerce le droit de veto prévu à l'article 142 (3) du *Code municipal*.

Lisette Maillé
Mairesse

Manon Fortin
Secrétaire-trésorière